

Déclaration finale du symposium scientifique
Archives nationales dans les pays islamiques : expériences distinctives et orientations futures

Centre national des documents et des archives
10 Dhul Qi'dah 1443 correspondant au 9 juin 2022
Riyad, Arabie Saoudite

Avec l'aimable approbation du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, que Dieu le protège, le symposium scientifique organisé par le Centre national de documentation et d'information intitulé (Archives nationales dans les pays islamiques : expériences remarquables et orientations futures) a été inauguré jeudi, correspondant au Dhu al-Qa'dah 10, 1443, correspondant au 9 juin 2022 dans la ville de Riyad

Le symposium scientifique s'est ouvert par un discours de Son Excellence, le superviseur général du Centre national de documentation et d'archives, le Dr Fahd bin Abdullah Al-Samari, dans lequel il a indiqué son aspiration à ce que le symposium aboutisse à un soutien à l'idée de établir un bloc d'archives islamiques qui inclurait dans ses membres les archives nationales des pays islamiques avec la compétence scientifique et de leadership qui lui permettrait d'aider Ces archives sont face à l'avenir et à ses défis de manière efficace et efficiente. La nécessité de travailler à reconsidérer la législation et les politiques qui régissent le traitement des documents en fonction des développements de l'époque dans laquelle nous vivons, et de considérer le contenu des archives, en particulier celles islamiques, comme un précieux patrimoine humain et une source primaire de la préserver pour l'histoire et la documentation de notre glorieuse civilisation islamique.

Dans le discours de Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Hussein Ibrahim Taha, prononcé en son nom par Son Excellence Dr. Amina Al-Hajri, Directrice générale du Département des affaires culturelles, sociales et familiales dans l'Organisation de la coopération islamique, dans laquelle il a souligné la nécessité de considérer la réalité actuelle des archives nationales dans les pays islamiques et d'identifier les obstacles qui les affrontent et de s'informer sur les expériences mondiales pour en tirer profit pour anticiper l'avenir et les moyens de les faire progresser les archives. Son Excellence a également souligné la nécessité d'une coopération

et d'une coordination conjointes et permanentes entre le rôle des Archives nationales d'une manière qui leur profite et renforce le bénéfice des expériences d'archives distinguées dans les pays islamiques pour renforcer la réalité du travail d'archivage dans les pays les moins avancés. Des pays.

Dans son allocution, le Président du Conseil international des archives, M. David Fricker, a souligné l'importance des archives et leur rôle dans la préservation du patrimoine des nations et des peuples, louant les efforts des archives nationales dans les pays islamiques, réitérant la nécessité de renforcer la coopération entre les archives au niveau international et régional à travers la formation d'unions ou de groupements qui contribuent à travailler pour élever le niveau des services d'archives dans les pays islamiques.

Les responsables des archives nationales de plusieurs Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique ont participé aux travaux de ce colloque, à savoir le Royaume d'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Sultanat d'Oman, le Royaume de Bahreïn, l'Etat du Qatar, l'État du Koweït, la République arabe d'Égypte, la République tunisienne et la République algérienne démocratique et populaire, le Royaume de Jordanie, le Royaume du Maroc, la République d'Irak, la République fédérale de Somalie, la République de Turquie, la République des Maldives, la République du Kazakhstan, la République du Tchad, la République du Sénégal, la République islamique du Pakistan, le Burkina Faso, la République du Tadjikistan, la République fédérale du Nigéria, la République de Guinée, le Royaume de Malaisie, la République Togolaise.

Dans les actes de ce symposium, un certain nombre de documents de travail ont été présentés par un certain nombre de pays participants qui traitaient des thèmes du symposium. A l'issue des travaux du symposium, les participants adressent leurs plus vifs remerciements et leur gratitude au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud et à Son Altesse Royale le Prince Muhammad bin Salman bin Abdulaziz, Prince héritier et Vice-Premier Ministre. , que Dieu les préserve, pour l'aimable approbation de la tenue de ce symposium scientifique, qui contribuera, si Dieu le veut, au lancement d'une action islamique commune dans le domaine des archives. Les participants remercient également Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique pour avoir honoré ce symposium et participé à ses travaux, ainsi que le Président du Conseil international des archives, M. David Fricker, pour sa précieuse participation à la travail de cette conférence, qui a donné une dimension internationale à ce symposium, car le Conseil constitue un parapluie international pour tous les archivistes du monde entier. Les participants

expriment également leurs remerciements et leur gratitude au Centre national de documentation et d'archives du Royaume d'Arabie saoudite pour avoir organisé et invité ce symposium, qui reflète le développement constant que le Royaume connaît récemment dans le secteur des archives.

Le symposium a formulé un certain nombre de recommandations comme suit :

1. Appeler les archives islamiques à mettre à jour leurs stratégies futures, ce qui ouvre la voie pour leur permettre de mener à bien leurs tâches au service de tous les segments de bénéficiaires.
2. Appelant à la création de la Fédération des archives nationales des pays islamiques, basée au Royaume d'Arabie saoudite, afin d'être un parapluie pour ces archives afin d'unifier les efforts pour promouvoir le travail conjoint, l'échange d'expériences, la coopération technique, la tenue séminaires, ateliers et programmes de formation dans le domaine des archives, et améliorer et développer les capacités de ces archives.
3. Exhorter les archives islamiques à prendre soin de leurs employés et travailleurs et à élever leurs capacités professionnelles.
4. Exhorter les archives nationales des pays islamiques à construire des ponts de coopération avec les conseils professionnels internationaux et les associations dans le domaine des documents et des archives, afin d'échanger des expériences et de transférer des connaissances.
5. Travailler au lancement d'initiatives de transformation numérique et bénéficier des technologies et applications numériques, avec un engagement à mettre en œuvre les cybernormes.
6. Renforcer et développer le partenariat dans le domaine des programmes académiques, des programmes de formation continue et de la formation en cours d'emploi dispensés aux employés des archives nationales dans les pays islamiques.

Dieu soit loué en premier et en dernier, et que les prières et la paix soient sur son messager de confiance, Muhammad bin Abdullah, sur lui soient les meilleures prières et la paix.

Délivré à Riyad le jeudi 10 Dhu al-Qi'dah 1443, correspondant au 9 juin 2022.